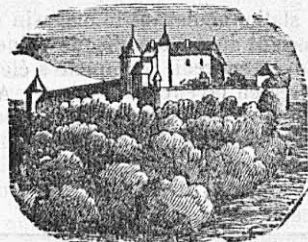




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 » . . . 6 mois » 3.-
 Étranger . . . 1 an » 10.-
 » . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cts en plus.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8^h 12^h (d.j. f. 15^h) 15^h 20^h. BULLE, dép. 6-- 10^h 13^h (13^h) 17^h

ANNONCES

Canton de Fribourg . . . 20 cts
 Suisse 25 »
 Étranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations . . . 30 »
 Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

La liberté de la Presse et la Ligue anti-alcoolique.

On nous écrit :

Depuis quelque temps, les partisans de l'option locale cherchent à faire pression sur la presse suisse qui publie certains articles ou informations n'approuvant pas leurs intentions ou ne leur donnant pas complètement satisfaction. Parmi les nombreux moyens employés pour arriver à un résultat, on peut citer la menace de boycottage.

Quelqu'ardente que soit l'activité des partisans de l'interdiction de l'alcool, leurs buts n'en sont pas moins bien connus et le succès ne leur sourira pas.

Le *Berner Geschäftsblatt* répond catégoriquement aux menaces de boycottage de l'abstinence et écrit :

« Une rédaction est loin d'être favorablement impressionnée, lorsque ces Messieurs cherchent à s'immiscer dans ses affaires et à lui dicter leurs volontés. Chaque rédaction décide elle-même de ce qu'elle fera ou ne fera pas paraître dans son journal ; il en fut ainsi jusqu' alors et il en sera de même dans l'avenir. »

On ne le répétera jamais assez. C'est l'abus en tout qui est un défaut. L'Amérique en est un exemple frappant. Maintenant que le fanatisme des abstinentes a amené l'interdiction totale du vin chez elle, les cas d'ivresses... et de mauvaise ivresse provoquée par l'ingérance de boissons frelatées, à base de poisons... ont augmenté en une notable proportion. Les rapports de police et les statistiques sont, à ce sujet, édifiants. Et c'est ainsi que nous lisons dans le *Grülli*, qui défendait il y a quelque temps encore l'option locale, ces lignes suggestives :

« Dans la seule ville de New-York, il y a eu, en 1921, mille arrestations pour ivrognerie de plus qu'en 1920. Et dans toutes les autres villes on constate la même augmentation. Ainsi, à mesure que la défense contre l'alcool devient plus sévère, l'ingéniosité des buveurs, leur fertilité d'invention, s'accroissent en proportion. C'est la vieille lutte de la fortification et du canon. Si l'on en juge par ce qui se passe en Amérique et en Angleterre, on voit que « l'option locale », sur laquelle le peuple suisse aura prochainement à se prononcer, est une arme à deux tranchants et qu'il y a lieu d'envisager attentivement les deux faces de la question. Il ne faudrait pas que le remède fût pire que le mal. »

Nous espérons que, jusqu'au jour de la consultation populaire, un peu de lumière se fera dans d'autres cerveaux d'abstinentes encore et que l'on renoncera, à l'avenir, à ne voir le sa-

lut que dans la promulgation de nouvelles prescriptions de police.

Et voici, pour finir, entre plusieurs opinions autorisées, celle de M. le Dr Carton, dans son « Traité de médecine, d'alimentation et d'hygiène naturalistes » :

« Aussi ne saurait-on trop s'élever contre les mesures sectaires préconisées par les spécialistes de l'anti-alcoolisme qui veulent l'eau claire d'emblée et définitivement, et qui nient l'existence de la loi fondamentale d'adaptation, en prétendant n'avoir jamais observé d'inconvénients par la cessation totale et subite et prolongée des boissons alcooliques. La cause de l'anti-alcoolisme exige, pour donner des résultats pratiques, plus de clairvoyance, de savoir et de patience. »

Le scandale continue.

Nous lisons dans le *Courrier de Vevey* les lignes suivantes :

Le désarroi où la guerre et quelques unes de ses suites ont plongé les gens de bon sens, presque tous timides, a favorisé les exploits des audacieux qui poursuivent un but bien déterminé. C'est ainsi qu'une poignée de chefs communistes russes ont décidé pour quelque temps du sort de l'ancien empire des tsars, soit d'une population de plus de cent millions de têtes. Tout les journaux du monde ont démontré que ces chefs et les fidèles qui les suivent ne sont qu'une infime minorité de la nation. Mais, avant d'arriver au pouvoir, ils avaient su ce qu'ils voulaient et ils avaient depuis longtemps préparé le terrain. Ils sont encore les maîtres.

Comme par le passé, nous croyons à la chute du bolchévisme, parce que jamais, à aucune époque de l'histoire, un gouvernement ne s'est longtemps maintenu si son mode d'action n'était pas conforme aux aspirations de couches larges et profondes du peuple. Mais, en attendant, ils continuent de régner et d'imposer leur volonté sanguinaire à la plus grande entité politique d'Europe.

Vous les avez vus, eux-mêmes ou leurs représentants, à Gènes, où ils ont failli faire la loi, non pas à ceux de leur race, mais encore à la Grande-Bretagne, la France, l'Italie. Vous les voyez maintenant à La Haye. Ils ne supplient plus : ils ordonnent, et ils tranchent. Ces gens de sac et de corde sont les souverains de l'Europe orientale. En Allemagne, ils ont presque leurs coudées franches. Dans l'Europe occidentale, ils élargissent leur propagande et transforment une conférence internationale en un tréteau de foire où sont marchandés leurs principes.

Est-ce que ce scandale va durer longtemps encore ?

Les Alliés, les Anglais surtout, n'auront-ils pas un sursaut de honte d'être en quelque sorte les complices de ces communistes sans aveu et sans vergogne ?

NOUVELLES SUISSES

C. F. F. — L'agence Republica apprend que la direction des Chemins de fer fédéraux a décidé la création d'une agence commerciale des Chemins de fer fédéraux à Milan. Cette agence a pour but principal de développer le trafic ferroviaire entre l'Italie et la Suisse par le Gothard et le Simplon.

La lutte contre la tuberculose.

— Le Conseil fédéral se propose d'inscrire une somme de quatre millions au budget pour la lutte contre la tuberculose. Plusieurs gouvernements cantonaux considèrent cette somme comme insuffisante.

Donnons nous du bon temps !

— Le Conseil fédéral a autorisé les Départements fédéraux, la Chancellerie fédérale et l'Office de l'alimentation de fermer les bureaux le 1^{er} août à quatre heures.

Bâle. — Un crime.

— A Binningen, pendant la nuit de vendredi à samedi, M. Jacob Bader, 28 ans, ferblantier, père de deux enfants, a été tué d'un coup de revolver près de son logement, à la Dörenbachstrasse. Trois individus suspects ont été arrêtés. Il s'agirait d'un acte de vengeance.

Berne. — Electrocuté.

— Un jeune homme du nom de Mani, qui sciait les branches d'un hêtre, a touché avec sa scie une conduite électrique. Il a été électrocuté.

Accident de tramway.

— Samedi après midi, un accident s'est produit sur la ligne de tramways Bâle-Muttenz, près de Freiburg. La voiture venant de Muttenz dépassa le croisement et entra en collision avec la voiture venant de Bâle. Le conducteur d'une des voitures a été grièvement blessé. Une voyageuse, M^{lle} Schweizer, a eu les deux jambes rompues. Elle a succombé.

Vaud. — Un incendiaire.

— Le juge informateur de Montreux a procédé vendredi à l'arrestation d'un certain Arthur Jenth, Soleurois, convaincu d'avoir trois fois en 24 heures mis le feu au bâtiment de la laiterie de Vernex. Cet individu devait quitter dans quelques jours la place qu'il occupait. Ce serait pour se venger qu'il aurait tenté de provoquer un incendie.

Drame du divorce.

— Vendredi, à Morges, un certain Ernest Rochat a tiré un coup de revolver sur sa femme, Ida, née Maulaz, dont il était séparé et qui avait introduit une instance de divorce. La femme Rochat

a été atteinte au-dessus de l'œil et transportée à l'infirmierie.

— **Un drame mystérieux.** — Depuis quelque temps, les personnes passant à proximité du chalet du Jorat, pâturage situé dans la partie supérieure de l'Eau Froide, constataient que le bétail stationnait, avec des allures insolites, aux abords du chalet. On finit par s'inquiéter et l'on pénétra dans le chalet. On trouva l'un des vachers, âgé de 22 ans, pendu dans la grange, et son camarade, âgé de 13 ans, mort dans son lit. L'Office de Paix de Villeneuve monta pour procéder aux constatations légales et faire la levée des cadavres, qui ont été descendus à Aigle aux fins d'autopsie.

Les constatations ont pu établir qu'à la suite de circonstances inconnues, probablement une altercation, le vacher a frappé le berger de telle sorte que ce dernier a succombé.

Ce que voyant, l'autre s'est fait justice lui-même.

Tessin. — Emporté par les eaux.

— Un enfant de 11 ans, Léon Mazzoleni, qui s'était rendu de Cevio sur les bords de la Maggia pour y recueillir du bois, s'est noyé. On croit que, voulant traverser la rivière à gué avec son fardeau, il a été emporté par les eaux, grosses en ce moment.

Appenzell. — Une collecte fructueuse.

— La collecte organisée en faveur des enfants Haas, orphelins du gardien du Sautis, qui fut assassiné au printemps, a produit la belle somme de trente mille francs.

Valais. — Ecrasé.

— Alphonse Weffray, de Triquin (hameau de la commune de Salvan), conducteur du funiculaire de Barberine, 33 ans, père d'un enfant en bas âge, a eu la colonne vertébrale brisée et le thorax écrasé par la chute d'un tuyau du poids de six tonnes, que l'on chargeait sur le funiculaire. Il a succombé peu après, à l'infirmierie de Barberine.

Zoug. — Une explosion.

— Vendredi, à une heure et demie de l'après-midi, une forte explosion s'est produite dans les rayons de feux d'artifice et de munitions du magasin Himmelsbach, rue de la Gare à Zoug. L'apprenti Fridolin Winter a été tué sur le coup. Les locaux ont été complètement démolis. Grâce à la prompt intervention des pompiers, de plus grands dommages ont pu être évités.

Genève. — Suicide, sympathie et désordre.

— A Genève, un homme de peine, naguère condamné à la prison pour vol sur plainte déposée par son patron, était allé, vendredi, en sortant de prison, se jeter au lac de désespoir et s'était noyé. On savait d'ailleurs que lors du jugement le patron, sollicité de retirer sa plainte, s'y était refusé.

Cette affaire a provoqué une vive émotion. Toute la matinée, la foule

a stationné devant le magasin du négociant dont l'homme de peine s'est noyé vendredi. Une quête a été organisée en faveur de la veuve. A midi 20, des manifestants ont lancé des pierres et cassé un grand nombre de carreaux de l'entresol. La police arriva sur les lieux et opéra trois arrestations.

CANTON DE FRIBOURG

Licence en droit. — Parmi les étudiants qui ont subi leurs examens de licenciés en droit à notre Université, à la fin du semestre d'été de la présente année, nous relevons les noms des Fribourgeois ci-après qui ont passé avec succès les épreuves orales et écrites : M. Ernest Lorson, secrétaire des Arts et Métiers, à Fribourg ; M. José Python, à Fribourg ; M. Othmar Gottrau, à Fribourg ; M. Louis Pasquier, à Bulle.

M. Guillaume Weck a également passé avec succès son second examen de droit.

Concours de juments poulinières en 1922. — Les concours des juments poulinières faisant partie des syndicats chevalins sont fixés, pour l'année 1922, aux dates suivantes :

Mardi 1^{er} août, dès 8 1/2 heures, à Romont, pour le syndicat de la Glâne ; Jeudi 3 août, dès 9 heures, à Bulle, pour le syndicat de la Gruyère ; le même jour, dès 13 1/2 heures à Châtel-Saint-Denis, pour le syndicat de la Veveyse ; Samedi 5 août, dès 9 heures, à Fribourg, pour le syndicat de la Sarine.

Gare de Romont. — La nouvelle gare de Romont sera mise en service le 1^{er} août. Dès cette date, le bureau des marchandises sera desservi aux guichets des voyageurs.

Tribunal militaire. — Samedi, le tribunal de la 11^{me} division, qui siégeait à Morat, a condamné à la prison trois citoyens qui s'étaient dérobés au service militaire en alléguant leurs convictions religieuses. Il s'agit d'affiliés à des sectes protestantes qui enseignent que la Bible défend de porter les armes.

Incendie. — On mande de Romont à la Liberté : Vendredi soir, vers 7 h. 1/2, un incendie a complètement détruit, à Grangettes, une grande ferme, propriété de M. Henri Python.

La plus grande partie du mobilier est restée dans les flammes. Le bâtiment était taxé bien au-dessus de sa valeur.

L'incendie a été causé par l'imprudence de deux fillettes qui, en s'amusant avec des allumettes, ont mis le feu à un tas de paille.

Fête fédérale de gymnastique.

C'est par un temps idéal qu'a débuté la grande landsgemeinde des gymnastes suisses, dans la haute vallée de la Steinach.

Pour recevoir à nouveau dans ses murs, après quarante-quatre ans d'intervalle, la vaillante élite de la jeunesse suisse, St-Gall s'est fait pimpante et jolie.

Certaines rues sont des merveilles décoratives du goût le plus fin. Les éloges ne tarissent pas non plus, au sein de la grande famille des gymnastes, sur la beauté sévère et grandiose de l'immense cantine de fête et sur les installations de concours.

Nos sections auront bien rarement eu l'occasion de travailler dans des occasions aussi favorables.

On se fait difficilement une idée de ce que représente l'organisation d'une

fête fédérale de gymnastique, avec un effectif approximatif de 15,000 travailleurs, défections comprises, et plusieurs milliers d'accompagnants. Les comités central et technique de la société fédérale, ainsi que le comité local, ont mis sur pied une fête fédérale dont la perfection d'organisation touche au prodige.

La fête fédérale de gymnastique a connu dimanche sa plus belle journée. Une foule immense applaudit les exercices généraux exécutés par 15 mille gymnastes sous les ordres du maître Spühler, chef de la commission technique.

M. Scheurer, conseiller fédéral, prononça ensuite un discours au nom du Conseil fédéral.

Le cortège, conduit par 10 fanfares, dura une heure.

Aucun rang ne fut établi pour la répartition des couronnes aux sections de la catégorie A.

Pour les concours de sections, 249 couronnes de laurier et 41 couronnes de chêne ont été distribuées, soit : 1^{re} div. : 20 cour. de laurier et 1 cour. de chêne ; 2^{me} div., 10 cour. de laurier ; 3^{me} div., 12 cour. de laurier ; 4^{me} div., 35 cour. de laurier ; 5^{me} div., 58 cour. de laurier et 3 cour. de chêne ; 6^{me} div., 134 cour. de laurier et 37 cour. de chêne.

Pour les concours individuels ont été distribués : concours artistique : 11 couronnes de laurier ; concours nationaux : 35 couronnes de chêne ; athlétisme léger : 67 rameaux d'olivier.

GRUYÈRE

La course de côte du Bruch. — Tout le long de la route de Bulle au Bruch, ce n'était, dimanche, qu'une longue série d'autos, motos et cycles qui se rendaient à cette importante manifestation. Le flot des spectateurs était canalisé par la gendarmerie, laquelle, avec tact et tranquillité, réussissait à diriger toute cette foule sans le moindre accident.

Pour qui connaît la route de la montée du Bruch, la tâche des coureurs était dure : virages nombreux et difficiles et route recouverte d'un petit gravier sur lequel les dérapages sont à craindre. Quatre virages obligeaient les coureurs à couper les gaz.

Organisée par le Moto-club des Pâquis, et le journal *Le Moteur*, avec le concours du Moto-club fribourgeois, la course du Bruch était scindée en deux : tout d'abord, les membres du M.-C. fribourgeois disputaient une épreuve comptant pour leur classement interne, et ensuite les coureurs individuels et experts concouraient pour la quatrième épreuve du championnat suisse.

Parmi les coureurs de la course réservée au M.-C. fribourgeois, ceux ayant fait la meilleure impression furent : en sidecars, Perroud et Miserez ; en solos, A. Glasson parut le plus vite au sommet de la côte.

Voici les résultats par catégories : 250 cm³ individuels : 1. Jean, sur Condor, M. C. Pâquis, 8 m. 58 sec. 4/5 ; 2. Divorne, Condor, M. C. Berne, 9 m. 37 sec. ; 3. Denier, Condor, M. C. vaudois, 10 m. 28 sec.

Experts : 1. Demont, New-Imperial, M. C. Pâquis, 7 m. 25 sec. 4/5 ; 2. Barbier, sur Barbier, M. C. Pâquis, 7 m. 41 sec. ; 3. Niederhauser, Condor, M. C. Berne, 7 m. 58 sec. ; 4. Bielser, New-Imperial, Berne ; 5. Daler J., Condor, Fribourg ; 6. Daler L., Condor, Fribourg ; 7. Pilet, Condor, Pâquis.

350 cm³ individuels : 1. Magnin, New-Imperial, M. C. Pâquis, 6 m. 51 sec. 3/5 ; 2. Garbani, A. J. S., M. C. Pâquis, 7 m. 17 sec. ; 3. Babel, New-

Imperial, Pâquis, 8 m. 31 sec. ; 4. Schmidt, D. F. R.

Experts : 1. Alfter, A. J. S., M. C. Pâquis, 6 m. 8 sec. (record catégorie) ; 2. Heusser, Condor, Winterthur, 6 m. 27 sec. ; 3. Bally, A. J. S., Pâquis, 6 m. 43 sec. ; 4. Trezza, Moser, Pâquis, 6 m. 45 sec.

500 cm³ individuels : 1. Tschudy, Norton, Zurich, 6 m. 7 sec. ; 2. Rusconi, Motosacoche, U. S. Ceresio, 6 m. 52 sec. ; 3. Muller Scott, Pâquis, 6 m. 55 sec. ; 4. Cailler, Norton ; 5. Desfeux, Norton ; 6. Mange, Norton.

Experts : 1. Franconi, Motosacoche, Genève, 6 m. 3 sec. (record catégorie) ; 2. Pictet, Norton, Pâquis, 6 m. 25 sec. ; 3. Pélissier, F., Motosacoche, 6 m. 43 sec. ; 4. Meyer, Motosacoche ; 5. Perrotin, Sarolea ; 6. Egger, Triumph ; 7. Spiess, A. B. C. ; 8. Grenard, Scott.

750 cm³ individuel : Fuhrer, Indian. Experts : 1. Fillion, Motosacoche, Genève, 6 m. 46 sec. 1/5 ; 2. Meylan, Scott, M. C. Vaudois, 7 m. 21 sec.

1000 cm³ individuels : 1. Schopfer, Condor, M. C. Vaudois, 6 m. 15 sec. ; 2. Luthy, B. S. A., Berne, 6 m. 32 sec. ; 3. Taverna, Indian, 7 m. 17 sec. ; 4. Gougler, Motosacoche, Fribourg, 7 m. 18 sec.

Experts : 1. Carminé, Harley-Davidson, Pâquis, 5 m. 54 sec. (record de la côte) ; 2. Gafner, Indian, M. C. Vaudois, 6 m. 45 sec. ; 3. Bonvin, Motosacoche, 6 m. 56 sec. ; 4. Pelissier J., Motosacoche.

Side-cars 600 cm³ individuels : 1. Crivelli, Indian, Pâquis, 8 m. 24 sec. Experts : Constantinovitch, Sunbeam, M. C. Vaudois, 8 m. 14 sec. 4/5 ; 2. Schorpp, Scott, M. C. Vaudois, 10 45 sec. 2/5.

Side cars 1000 cm³ individuels : 1. Forney, Motosacoche, Genève, 7 m. 38 sec. ; 2. Henry, Indian, 8 m. 11 sec. 4/5 ; 3. Meylan, Matchless, 8 m. 55 sec. 4/5.

Experts : 1. Rottenbach, Harley-Davidson, 6 m. 35 sec. 1/5 (record side-cars) ; 2. Laeser, New-Imperial, 6 m. 40 sec. 4/5 ; 3. Souvairan, Motosacoche, 7 m. 7 sec. 1/5 ; 4. Gex, Motosacoche, 7 m. 23 sec. 4/5 ; 5. Mœbus, Indian, 7 m. 53 sec.

Cycle-cars 1100 cm³ : 1. Pictet, Hinstin, 9 m. 29 sec.

Résultats du Moto-Club fribourgeois.

Cailler 7 m. 02, Norton ; Gougler 7.24, Motosacoche ; Dossenbach 7.27, Douglas ; Schaller 7.32, Condor ; André Glasson 7.35, motosacoche ; Bourri 7.44, Triumph ; Gremaud 7.55, Peugeot ; Sansonnens 8, Condor ; Baumann 8.44, motosacoche ; Chatton 9.19, Indian ; Tarchini 9.56, motosacoche ; Henseler 9.57, Moser ; Daler J. 10.27, Condor ; Marro 10.46, motosacoche ; Daler L. 10.44, Condor ; Neuhaus 10.37, motosacoche.

Side-cars : Hogg H. 9 m. 30, Reading Standar ; Perroud 9.32, Harley ; Kurmann 9.57, sac ; Miserez 11.19, sac.

Les machines.

Les marques suisses ont honorablement tenu leur place ; *Motosacoche* et *Condor* ajoutent à leur palmarès de nouvelles victoires et prouvent qu'elles sont bien les meilleures pour notre pays.

Parmi les marques étrangères, *New Imperial*, *Norton* et *Davidson* ont eu les honneurs de la journée.

Pour le classement interclubs par équipes de 4 coureurs, le M.-C. des Pâquis obtient la première, seconde et troisième place. Son équipe première totalise le maximum de points, ses quatre coureurs remportent la première place dans leur catégorie respective. Le Moto-Club vaudois est quatrième, mais le M.-C. Pâquis ayant renoncé à la coupe, celle-ci est attribuée au M. C. vaudois.

Un banquet excellemment servi réunit après le concours tous les participants à l'Hôtel des Alpes Terminus. D'excellentes paroles y furent prononcées par M. Gougain, président du Moto Club fribourgeois, M. Thévoz, de la police cantonale, M. Naire, pré-

sident de l'Union motocycliste suisse et par M. Edouard Glasson.

Ainsi se termina cette grande journée sportive, qui laisse à ses participants un bon souvenir. C'est grâce au dévouement du Moto Club fribourgeois qu'elle eut lieu en Gruyère ; elle nous a amené quelques milliers de visiteurs. C'est toujours une bonne réclame, et pour nos hôtels, et pour notre commerce.

La Grande Gruyère S. A. et la fabrique Cailler, toujours généreuses, saisirent cette occasion pour offrir à chaque participant, qui l'excellent apéritif Blankina, qui un joli coffret de chocolat fin.

Nécrologie. — La cloche de l'agonie nous annonçait ce matin le décès de Mlle Marguerite Heimo, fille d'Antonin, en notre ville. Cette jeune fille, âgée de 21 ans, a succombé à une maladie qui la minait depuis très longtemps.

Nous présentons à la famille si douloureusement atteinte par ce deuil l'expression de notre vive sympathie et nos condoléances émues.

Aux Chemins de fer gruyériens. — Suivant l'exemple des Chemins de fer fédéraux, les Chemins de fer électriques de la Gruyère ont supprimé la casquette rouge des chefs de gares (Broc, Bulle, Châtel Saint-Denis, Montbovon).

Fédération des Sociétés de tir de la Gruyère.

— Dimanche 30 juillet, aura lieu à Bulle le concours annuel de sections au fusil et au pistolet. Dix-neuf sections, avec six cents tireurs, y participeront. Le stand du Verdol n'est pas terminé, mais la ligne est belle. Avec l'installation provisoire actuelle, les résultats seront bons.

A cette occasion, M. Cailler, conseiller national, à Broc, a bien voulu marquer sa sympathie pour les tireurs gruyériens en leur offrant une superbe coupe Challenge. La section qui l'aura gagnée trois fois en restera propriétaire ; aussi l'émulation entre les sections est elle grande. Chacun voudra emporter cette belle coupe de haute lutte.

Les tireurs gruyériens seront reconnaissants à M. Cailler de son beau geste. La coupe est exposée dans la vitrine de M. Marmillod-Gex, chaussures, à Bulle.

Un tir franc réservé aux membres de la Fédération offrira aux amateurs l'occasion de montrer leur adresse. Les deux premiers prix seront en nature. Le second prix, au coup profond, est une cloche de vache fondue par la maison Albertano frères, à Bulle, portant l'inscription de la Fédération et la date du concours.

Avis à nos amis de la campagne.

Marché-concours de taureaux, à Bulle.

— Le 23^{me} marché-concours de taureaux, organisé par les Fédérations des Syndicats d'élevage, aura lieu, à Bulle, les 6, 7 et 8 septembre. Y seront reçus les taureaux de race tachetée noire et tachetée rouge, nés avant le 1^{er} mars 1922. Les taurillons nés avant le 1^{er} avril seront admis si ces animaux font partie d'une collection. Les certificats d'origine (certificats et extraits) doivent être joints aux formulaires d'inscription. Les certificats envoyés après coup ne seront pas pris en considération. Pour les taureaux inscrits pour le marché-concours d'Ostermündigen, l'envoi des certificats d'ascendance n'est pas nécessaire. Pour ces taureaux, il ne sera réclamé qu'une finance d'inscription de 5 fr. s'ils ne sont pas présentés au marché-concours de Bulle. Après le délai d'inscription il ne sera accepté que les taureaux exposés au marché-concours

d'Ostermündigen... le payement... Les inscriptions... Collaud, à...
La réce
 Tout B... vous à la... de gymn... avec une... autorités... cœur de f... cés de nos... Les soc... ment ten... réats. C'es... sique en... l'Espéran... gales, les... cours Mu... Société d... les Pupill... des Patin... leurs dra... quai. Ren... ciété des... a tenu à... tion au c... de nos gy... Aux gy... sique, un... courant r... vers l'Hô... lieu la ré... M. Ju... seil com... pris la pa... Il félic... tat acquis... président... sous-mor... leur per... bre des g... de St-Ga... d'il y a v... sortit les... nastique... actifs qu... fédérales... aujourd'... professe... sport de... heureux... Il félic... leur bon... en leur c... aux cou... conseille... tout à l... ceux-ci... de St-Ga... Collaud... salut de... sant un... Blanc fé... prit, qui... Il terr... prospéri... nastique... Ce dis... suivi d'u... blement... M. R... vibrant... tat obten... sociétés... qu'ils re... apporte... citations... Un j... salle, ill... enchan... cadence... avec élé... rait, dan... de gym... de félici... mants g... fillettes... fiques M... leur ad... vant :... « C... Fière

ycliste suisse on. e grande jour- ses partici- C'est grâce au Club fribour- en Gruyère ; ques milliers ques une bonne ôtels, et pour

S. A. et la fa- s générales, pour offrir à l'excellent apé- poli coffret de

cloche de l'a- matin le dé- Heimo, fille e. Cette jeune a succombé à ait depuis très

famille si dou- par ce deuil ive sympathie es.

fergruyé- l'exemple des x, les Chemins Gruyère ont ouge des chefs, Châtel Saint-

Sociétés ère. — Di- a lieu à Bulle sections au fu- neuf sections, y participeront. n'est pas ter- st belle. Avec e actuelle, les

Cailler, conseil- a bien voulu pour les tireurs ifrant une su- La section qui en restera pro- lation entre les e. Chacun vou- belle coupe de

ns seront recon- de son beau xposée dans la od-Gex, chaus- e aux membres a aux amateurs r leur adresse. x seront en na- u coup profond, e fondue par la es, à Bulle, por- la Fédération et

la campagne.

urs de tau- Le 23^{me} mar- reaux, organisé des Syndicats a Bulle, les 6, 7 ont reçus les tau- e noire et tache- e 1^{er} mars 1922. ant le 1^{er} avril s animaux font n. Les certificats et extraits) doi- formulaires d'ins- ts envoyés après ris en considéra- ux inscrits pour Ostermundigen, t'ascendance s. Pour ces tau- clamé qu'une fi- de 5 fr. s'ils ne au marché-con- s le délai d'ins- accepté que les marché-concours

d'Ostermundigen, et cela moyennant le payement d'une finance supplémentaire de 5 fr. Les inscriptions pour le marché-concours sont reçues jusqu'au 10 août, par le gérant des Fédérations, M. B. Collaud, à Fribourg.

La réception de nos gyms.

Tout Bulle s'était donné rendez-vous à la gare, hier soir. Notre section de gymnastique rentrait de St Gall avec une couronne de laurier, et les autorités et la population avaient à cœur de fêter l'heureux et mérité succès de nos héros.

Les sociétés locales avaient également tenu à venir recevoir les lauréats. C'est ainsi que le Corps de Musique en grand uniforme, la Chorale, l'Espérance, les Sous Officiers, les Cigales, les Artilleurs, la Société de secours Mutuels, le Football-Club, la Société de gymnastique des dames, les Pupilles de gymnastique, le Club des Patineurs, la Persévérance, avec leurs drapeaux, se trouvaient sur le quai. Remarqué en outre la jeune société des étudiants de notre ville qui a tenu à venir témoigner son admiration au courage et à la persévérance de nos gyms.

Aux gyms entraînants de la musique, un cortège, s'est ébranlé, parcourant nos rues, se dirigeant enfin vers l'Hôtel de Ville, où devait avoir lieu la réception officielle.

M. Jules Blanc, membre du Conseil communal, ancien gymnaste, a pris la parole au nom de cette autorité.

Il félicite la section du beau résultat acquis, et tout spécialement son président, son dévoué moniteur et ses sous-moniteurs de leur travail et de leur persévérance. Comparant le nombre des gymnastes de la fête fédérale de St-Gall avec celui des mêmes fêtes d'il y a vingt ans, M. Blanc fait ressortir les progrès réalisés par la gymnastique. Au lieu de 5.000 gymnastes actifs que comptaient alors nos fêtes fédérales, celle de St-Gall en groupait aujourd'hui 15.000. L'orateur, qui propose un culte spécial pour le noble sport de la gymnastique, en relève les heureux effets.

Il félicite les gymnastes bullois de leur bonne tenue durant toute la fête, en leur disant qu'ils ont fait honneur aux couleurs bulloises. L'honorable conseiller relève un acte de délicatesse tout à l'honneur de nos gymnastes : ceux-ci se sont rendus, au cimetière de St-Gall, sur la tombe de M. Auguste Collaud, de Bulle; ils ont apporté le salut de ses compatriotes et y déposant une magnifique couronne. M. Blanc félicite nos gyms de leur esprit, qui nous honore.

Il termine en levant son verre à la prospérité de la belle section de gymnastique de Bulle.

Ce discours, vivement applaudi, est suivi d'un « pas-redoublé » impeccablement exécuté par la Musique.

M. Retornaz, en quelques paroles vibrantes, relève le magnifique résultat obtenu par nos gyms. Au nom des sociétés bulloises et de la population, qu'ils représentaient à St Gall, il leur apporte les plus chaleureuses félicitations.

Un jeu de lumière assombrit la salle, illumine la scène et, comme par enchantement, le rideau s'ouvre. A la cadence de la musique, exécutant avec élégance un pas de ballet, apparaît, dans son joli costume, la société de gymnastique des dames qui tient de féliciter sa sœur aînée. Deux charmants garçonnets et deux mignonnes fillettes offrent aux lauréats de magnifiques fleurs. Mlle Savoy, présidente, leur adresse le charmant speech suivant :

« Chers Gymnastes, Fiers de votre travail, de votre

persévérance et non moins des brillants succès que vous avez légitimement remportés au concours fédéral de St-Gall, nous sommes une deuxième fois heureuses de vous adresser les chaleureuses félicitations de toute notre société.

Votre nouvelle couronne de laurier augmente l'admiration de toute la population pour le zèle, le dévouement de votre moniteur et les superbes résultats dus à vos efforts continuels.

En signe d'amitié d'une société sœur, daignez accepter tous ces quelques fleurs que nous vous offrons avec plaisir. Elles sont l'expression de notre vive sympathie pour la société qui, une fois de plus, a fait honneur à sa petite ville de Bulle. »

M. Blanc salue la Société de Gymnastique des Dames et la félicite de sa gentille production.

Il cite en outre l'immense dévouement de M. Fritz Zaugg, moniteur, qui pour la quatrième fois conduit la section à une fête fédérale.

M. Borgeaud, président de la société de gymnastique, remercie le Conseil communal, les sociétés locales et la population de leur touchante réception. Il les remercie de leurs félicitations, adressées par l'intermédiaire de M. J. Blanc. Il donne un petit aperçu du concours qui fut très serré, surtout pour la section de Bulle qui a concouru sous les yeux d'un jury fort nombreux et sévère, lequel taxait des sections de plus de 100 gymnastes.

Parlant de la dernière kermesse de la section, l'orateur remercie la généreuse population qui lui a prodigué sa sympathie. Il la prie également de vouloir prêter son bienveillant appui à la section des dames qui a pleinement sa raison d'être.

M. Borgeaud termine en adressant à tous un chaleureux merci.

Notre vaillante Chorale exécute ensuite le joli chœur : *Mon pays*, qui, écouté avec un silence religieux, soulève de chaleureux applaudissements.

M. Blanc, qui a très bien présidé cette belle soirée, la clôture en donnant la parole au Corps de Musique pour un de ses beaux morceaux. Il termine en remerciant toute la population.

Et nos braves musiciens, avec un joli entrain, jouent la *Ronde des Mirtilons* que chacun applaudit.

Petite chronique.

Jedi et vendredi dernier furent de magnifiques journées ensoleillées. Mais, la baisse du baromètre, qui se faisait depuis vendredi, nous laissait prévoir le retour de la pluie. Et l'importune nous est en effet revenue en une petite averse, samedi vers midi déjà, pour reprendre le soir vers 8 1/2 heures, après la pluie. Et la promenade était bondée d'un public qui savourait le délicieux concert offert par le Corps de Musique de la Ville.

Et c'est en effet un programme très bien composé qu'offraient nos aimables musiciens. Le morceau d'ouverture, *Salut à la Belgique*, marche de H. Maquet, fut brillamment exécuté. Fort goûté fut le *Menuet de la XI^{me} symphonie* d'Haydn, contenant de très jolies partitions de saxophone; la *Vallée d'Ossau*, belle valse de concert, a été très applaudie. Le public fut ensuite conquis par la majestueuse ouverture *Le Rocher fantôme*, morceau de grande envergure et très difficileux, interprété avec beaucoup de finesse et d'ampleur. Il fut suivi par l'*Interlude dramatique* de F. Popy, morceau très bien donné. Le programme ayant été écourté par un événement imprévu, la jolie *Fantaisie sur des œuvres d'Haydn* fut le dernier morceau joué. Au cours de son exécution, les mots « le feu » amenèrent la foule à la Grand'ruë, où un feu de cheminée s'était en effet déclaré

au N° 23. L'intervention spontanée du poste de premier secours eut tôt fait de maîtriser ce commencement d'incendie. Et, après cela, les auditeurs n'eurent d'autre parti à prendre que de rentrer, un peu émotionnés, la plupart regrettant de n'avoir pu entendre la fin du programme.

Nous ne saurions assez remercier le Corps de Musique de l'heure délicate qu'il nous a procurée samedi soir.

Le Moléson a cette année moins de visiteurs que de coutume. N'allons pas croire qu'il ait perdu l'amitié des fervents de la montagne, non : le temps incertain en est beaucoup la cause; de plus le chalet du Gros Plané encore en construction et celui de Bonnefontaine, écrasé par les neiges, ne peuvent pas abriter les touristes. Ceux-ci feront donc bien de s'arrêter au Petit-Plané, s'ils veulent loger. Nous croyons être utiles de les aviser.

Le tocsin alarmait hier, un peu avant midi, notre population. La foudre était tombée sur l'habitation de la ferme du Coude, enflammant un chevron de la toiture. Ce commencement d'incendie fut heureusement tôt étouffé.

Recrutement. — Voici le résultat de la journée de vendredi :

Recrues présentées 70 : aptes 57, soit 80 %.

FAITS DIVERS

FRANCE

Une femme brûlée vive.

A Ambérieu, dans la nuit du 20 au 21 courant, Mme Métral, femme d'un conducteur du P.-L.-M., préparait le panier repas de son mari, lequel dormait dans la chambre voisine et devait prendre son train à trois heures du matin.

Tout à coup, M. Métral fut réveillé par des cris poussés par sa femme. Il sauta du lit, courut à la cuisine où il vit la malheureuse semblable à une torche enflammée. Elle avait dû vouloir garnir sa lampe à essence et soit que la bouteille à essence eût éclaté, soit qu'elle eût commis quelque imprudence, elle avait été gagnée par le liquide.

M. Métral se multiplia, enveloppa sa femme dans des couvertures. Cependant, un commencement d'incendie se déclarait dans l'appartement. Les voisins appelés s'en rendirent maîtres assez rapidement.

Quant à Mme Métral, malgré tous les soins qui lui furent prodigués par un médecin accouru, elle succomba à onze heures et demie du matin dans d'atroces souffrances.

La frayeur d'Onésime.

(Récit humoristique). (Suite)

Par une radieuse matinée de juin 190*, Onésime Bravachon, s'émancipant une fois de plus de la servitude professionnelle, arpentait d'un pas léger la route de Morlon, le cigare aux lèvres, pendant que son esprit sans cesse en éveil formulait l'ardent désir de se procurer un nouveau spécimen pour compléter sa collection de petits amis.

Par un singulier atavisme, il emportait toujours ce précieux article de voyage dont l'aborigène de Montboyon est généralement pourvu lorsqu'il se rend au marché de Bulle. Cet utile objet qui, entre parenthèse, peut avantageusement rivaliser pour l'esthétique avec le traditionnel bisac du Bas-Gruyérien, est désigné en patois sous le nom de « tâtshé » ou « karnachière » suivant les localités. Mais ne faisons point de digression et hâtons-nous de rejoindre notre ami

à la hauteur du *Ferrage*, où nous le trouvons, le nez au vent, aspirant à pleins poumons les effluves aromatiques qu'un doux zéphir lui apportait des espaces variés qui composent la forêt de Bouleyres. La végétation, dans le déploiement de toute sa magnificence, communiquait un charme indéfinissable et le début de la saison estivale donnait les plus belles espérances aux agriculteurs. Dans les champs, sur les foins fraîchement coupés, le murmure assoupi et monotone des insectes alternait avec les tonnes harmonieuses de la fauvelotte cachée sous la ramée; l'air ambiant, tonique et pur, dilatait les organes par sa salutaire influence.

Tout en philosophant, Onésime venait d'atteindre le point où le chemin s'incurve un peu vers le nord avant de pénétrer dans le village. Ici, un petit sentier prend sur la droite, à travers champs, et vient aboutir, par une déclivité très raide, aux habitations qui constituent l'avant-garde du petit hameau de Vésieux. Ce fut précisément cette direction que suivit notre homme, s'arrêtant à mi-côte pour contempler un instant les escarpements pittoresques qui bordent, sur la rive opposée, le cours de la Sarine depuis le confluent de la Jogne. Ce coin de territoire, parsemé de sites ravissants et variés, Onésime le savourait depuis sa première enfance; il y revenait souvent et en subissait la magnétique attraction.

Notre passionné zoologiste employa la journée entière à explorer tous ces lieux : tantôt suivant la berge accidentée de la rivière, tantôt s'enfonçant dans d'inextricables fourrés.

Il faut croire que ses investigations ne demeurèrent pas sans résultat, car, vers le soir, notre Éponou, carressant d'une main son inséparable sac qui, à en juger par son emplacement, devait sûrement receler dans ses flancs un échantillon d'une rare espèce.

Ce soir-là, Onésime s'en fut coucher de bonne heure et ne tarda pas à s'endormir profondément. Son imagination ardente, surexcitée sans doute par cette course folle d'une première journée de chasse, entra en activité. Transporté par le rêve au milieu des forêts vierges de Sumatra, il s'était construit une sorte de hutte primitive à l'aide de lianes et de bambous; de cet observatoire improvisé, il guettait impatientement l'arrivée d'un terrible félin que lui avait signalé les indigènes et qui venait de terroriser toute la région.

Ah ! la superbe descente de lit qu'il allait pouvoir s'offrir et avec quel sentiment d'orgueil il l'exhiberait à ses amis !

(La fin au prochain numéro).

Monsieur et Madame Antonin HEIMO, à Bulle; Monsieur et Madame Ernest HEIMO-MORAS, à Paris; Monsieur Félix HEIMO, à Bulle; Monsieur Raymond HEIMO, à Morat; Monsieur et Madame Marcel RAPPO et leurs enfants, à Bulle; Madams Vve Charles HEIMO-JAQUIER et ses enfants, à Bulle, ainsi que leurs parents et alliés, à Bulle, Annemasse, Fribourg et Villars-sur-Glâne, ont la douleur de vous faire part du décès de

MADEMOISELLE

Marguerite Heimo

leur chère fille, âgée de 25 ans, belle sœur, tante et parente, décédée le 25 juillet 1922, dans sa 22^{me} année, après une longue maladie, munie des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, le vendredi 28 juillet, à 9 h. 1/2.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les familles MAGNIN, à Marsens, et MORARD, de la Buchille, à Bulle, remercient de grand cœur toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Arnold DESBIOLLES, fers

- Bulle -



ARTICLES de MÉNAGE

Prix modérés

Téléphone 71.

Location d'auberge et hôtel.

La commune de NEIRIVUE exposera en location par voie d'enchères publiques son établissement communal sous l'enseigne **Hôtel du Lion d'Or**, avec ses dépendances, pour le terme de trois ans, à partir du 20 octobre 1922. Seul établissement de la localité au bord de la route très fréquentée de la Haute Gruyère. Rendez-vous des touristes qui font l'ascension du Moléson. Pied à terre des pèlerins qui se rendent à la chapelle de L'Evi.

Les enchères auront lieu le **jeudi 10 août courant, dès 14 heures**, dans une salle particulière du dit établissement.

Neirivue, le 24 juillet 1922.

Par ordre : *Le Secrétaire communal.*

Machines à écrire

neuves et d'occasion.

Grand choix de papier pour machines.

— Fournitures générales. —

R. Morier (succ. de L. Borloz)

21, Rue de l'Hôpital, 21, **Fribourg.**

Téléphone 175.

Téléphone 175.

VINS ROUGES ET BLANCS

à partir de 90 cent., pour les fenaisons.

Fûts à disposition.

Juan MORENO, Bulle,

à côté de l'Hôtel de l'Ecu.

Avis aux Propriétaires et particuliers

Pour construire et réparer adressez-vous à

Dubuis & Mora,

entrepreneurs en bâtiments, à **BULLE**

qui exécuteront un travail consciencieux et bon marché.

GONCOURS DE TRAVAUX

Les travaux de **maçonnerie, charpenterie, couverture et ferblanterie, menuiserie, serrurerie, installation sanitaire et peinture**, relatifs à la construction de dépendance de la **Cure de Broc** sont au concours **jusqu'au 31 oct, à 17 heures.**

Prendre connaissance des plans et conditions au bureau du soussigné.

Bulle, le 17 juillet 1922.

Par ordre du Conseil de paroisse :

L. WEBER, architecte.

A louer

à La Tour, au centre du village

beau logement

3 chambres et cuisine, eau, lumière, buanderie.

S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 2051 B.

A vendre

un bon char à pont

à l'état de neuf, chez **Louis ROULLER à Vadens.**

Mises de bétail.

Il sera vendu en mises publiques le **jeudi 27 juillet, dès 9 heures, sur le champ de foire, à Bulle :**

4 vaches portantes et 1 génisse de 2 ans.

Ce bétail est primé en 1^{re} classe.

Pour l'exposant :

BRULHART, huissier.

LINOLEUMS

Imprimés - Pose ☐

Incrustés - et Réparations - - Passages

Granités - - - - Carpettes

Jaspés - - - **WIDMER & BLAIN** ☐

Ameublements. - - **BULLE** ☐

P. SCHURCH, Bulle

Bénichon de Bellegarde

A cette occasion, le soussigné **organiser** des

COURSES en camion couvert.

Se renseigner et s'inscrire jusqu'à **samedi soir.**

Importante maison
de **tissus, confections**
blanc et nouveautés
cherche
**Représentant-
voyageur**

pour visiter la clientèle particulière de la Gruyère. Faire offres avec détails sur activité antérieure et références sous **P 33273 C, à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.**

APPARTEMENT

à louer à La Tour.

S'adr. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 2059 B.

On demande

pour la France (départem. Saône et Loire), un bon

aide-vacher

autant que possible célibataire, sachant traire, ainsi qu'une jeune

bonne à tout faire. S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 2065 B.

Bonne sommelière

est demandée

dans café de la ville.

S'adr. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 2066 B.

On cherche à louer

pour fin août, à Bulle ou à La Tour

un appartement

de 2 ou 3 chambres. S'adr. sous chiffres P. 2067 B.

à **Publicitas, Bulle.**

A louer

à La Tour

appartement

2 chambres, cuisine, eau et lumière, grand jardin.

S'adresser à **F. DROUX, négociant BULLE.**

MYRTILLES DE MONTAGNE

fraîches : caisse 5 kg. fr. 5 95 ;
caisse de 10 kg. fr. 11.50 franco.
Morganti & Co., Lugano.

A VENDRE

à Bulle,

deux jolies villas

de construction récente, av. grands jardins. Belle situation. Bonnes conditions.

S'adresser au **Bureau d'affaires Duvanel, à Bulle.**

A vendre

environ

400 pieds de bon foin

chez **Oscar PUGIN, d'Emile,**

à Riaz.

Pour les conserves

EAU-DE-VIE

VINAIGRE

chez **Félix DECROUX,**

vins & spiritueux,

BULLE

A LOUER

en ville

un logement

de 3 chambres et dépendances, cave et galetas.

S'adres. à **Publicitas, Bulle,**

sous P. 2074 B.

ETERNIT

à des conditions particulièrement avantageuses chez

E. GLASSON & Cie,

BULLE

Palézioux, Château-d'Oex.

CHEVAUX

de boucherie

ou abattus d'urgence, sont achetés par la

BOUCHERIE CHEVALINE

CENTRALE

Louve, 7, Lausanne.

Téléphone : boucherie 92.59.

Appartement 92.60.

Chanterelles nettoyées

et

Framboises fraîches

achète régulièrement au meilleur prix,

Fabrique de Conserves

Véron & Cie, BERNE.



Fumez les

BOUTS

D'OR

doux et de bonne

Qualité

10 PIÈCES 70cts.

FABRICANTS :

S.A. Emile Giger,

GONTENSCHWIL (ARGOVIE)

A vendre

à Bulle et les environs plusieurs

Cafés, Hôtels, propriétés et immeubles

construits.

S'adresser à **M. L. ANDREY-SOTTAS, Bureau d'affaires**

Rue de Vevey, **BULLE.**

Punaises, Cafards, Gerces, Mouches, Fourmis

sont totalement détruits par le

Verminol

Quelques minutes après son emploi, les insectes jonchent le sol de leurs cadavres ! On les ramasse par pelées ! **Verminol** détruit instantanément poux et puces chez les animaux domestiques, deux frictions suffisent.

Dépôt à Bulle :

PHARMACIE GAVIN

R. Rime sucr.

Abonnez-vous à „La Gruyère“